Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction mobilité, emplois,carrières** **Bureau des catégories A et des agents contractuels** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **SG/SRH/SDMEC/2014-117** **14/02/2014**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 3

Objet : Inscription sur une liste d'aptitude à l'emploi d'Attaché(e) d'administration de l'Etat au titre de l'année 2014.

Destinataires d'exécution
Administration centrale Services déconcentrés Etablissements d'enseignement agricole Etablissements publics sous tutelle du Ministère chargé de l'agriculture CGAAER IGAPS

Résumé :

Textes de référence :Décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des Attaché(es) d'administration de l'Etat en particulier son article 12.

Une sélection est ouverte en 2014 au titre de la liste d'aptitude pour l'accès au corps des attachés d'administration.

Peuvent être admis à présenter leur candidature, en vue de leur inscription sur la liste d'aptitude, les fonctionnaires de l'Etat appartenant à un corps classé dans la catégorie B ou de même niveau ou détaché dans l'un de ces corps sous réserve qu'ils appartiennent à une administration relevant du ministre chargé de l'agriculture : services de l'administration centrale, services déconcentrés relevant du ministre chargé de l'agriculture, établissements publics relevant de la tutelle de ce ministère ainsi que les groupements d'intérêt public ou autres autorités administratives indépendantes rattachées à ce ministère.

Les intéressés doivent également justifier d'au moins neuf années de services publics, dont cinq au moins de services civils effectifs dans un corps régi par les dispositions du décret n° 94-1017 du 18 novembre 1994 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et de ses établissements ou par celles du décret n°2010-302 du 19 mars 2010 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues relevant du décret n°2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de catégorie B de la fonction publique de l'Etat.

Les candidatures présentées par les intéressés, selon les modèles joints en annexe, accompagnées de la déclaration à souscrire par les fonctionnaires, devront être transmises sous-couvert de la voie hiérarchique au **Secrétariat général - Service des ressources humaines - Sous-direction MEC - Bureau des personnels de catégorie A et des agents contractuels** accompagnées de l'avis du directeur de la structure et de l'IGAPS. Un exemplaire sera adressé directement au bureau précité qui assure la gestion des attachés d'administration avant le **24 mars 2014**.

L'attention des candidats est appelée sur l'obligation de mobilité qui leur est imposée en application des dispositions de l'article 58 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions relatives à la fonction publique de l'Etat.

L'administration procédera aux affectations selon les modalités précisées dans la note de service SG/SRH/N2013-1127 du 3 juillet 2013.

Le sous-directeur mobilité, emplois, carrières

Signé : Michel GOMEZ

Annexe 1

A , le

NOM :

PRENOM :

CORPS – GRADE :

ADRESSE ADMINISTRATIVE DU CANDIDAT :

Monsieur le Ministre chargé de l'Agriculture
Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction MEC
Bureau des A et des agents contractuels
78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP

(par la voie hiérarchique dont IGAPS)

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de poser ma candidature en vue de mon admission dans le corps des attachés d'administration de l'Etat au titre de la liste d'aptitude établie pour l'année 2014.

Dans le cas où je serais inscrit sur la liste d'aptitude, je m'engage à me mettre à la disposition de l'administration en vue de mon intégration dans le corps des attachés d'administration de l'Etat.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression des mes sentiments respectueux.

(signature)

Annexe 2

DECLARATION A SOUSCRIRE PAR LES FONCTIONNAIRES

Candidats à l'accès à un corps supérieur de catégorie A
par voie d'inscription sur liste d'aptitude

Je soussigné(e) :

NOM :

Prénom :

Corps et grade :

Atteste avoir pris connaissance des dispositions de l'article 58 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique de l'Etat qui dispose que :

"tout fonctionnaire bénéficiant d'un avancement de grade est tenu d'accepter l'emploi qui lui est assigné dans son nouveau grade. Sous réserve de l'application des dispositions de l'article 60, son refus peut entraîner la radiation du tableau d'avancement ou, à défaut, de la liste de classement".

En conséquence, j'accepte d'accomplir la mobilité structurelle ou fonctionnelle liée à cette promotion en me positionnant sur des postes de catégorie A dans l'un des deux cycles de mobilité du MAAF suivant mon inscription sur la liste d'aptitude dans les conditions prévues par la note de service SG/SRH/N2013-1127 du 3 juillet 2013.

Fait à , le

Signature

Annexe 3

FICHE DE CANDIDATURE

A L'INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE

DANS LE CORPS DES ATTACHES D'ADMINISTRATION DE l'ETAT

ANNEE 2014

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CORPS – GRADE :

DATE D'ENTREE DANS LE SERVICE PUBLIC :

DATE DE NOMINATION DANS LE CORPS :

DATE DE NOMINATION DANS LE GRADE :

AFFECTATION ACTUELLE :

FONCTIONS EXERCEES :
Veuillez préciser la nature exacte des fonctions exercées

FONCTIONS EXERCEES ANTERIEUREMENT :
Veuillez préciser la nature exacte des fonctions exercées

Suite de l'annexe 3

FICHE DE CANDIDATURE

Avis du directeur de la structure :
Précisez notamment l'aptitude de l'intéressé(e) à exercer des fonctions d'encadrement

Fait à , le

Avis de l'IGAPS :
Précisez notamment l'aptitude de l'intéressé(e) à exercer des fonctions d'encadrement

Fait à , le